

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification		
Identificateur de produit	BUGWACKER BARN & LIVESTOCK SPRAY	
Autres moyens d'identification	PCP# 24159	
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Insecticide en contenant de 4 L, 10 L et 20 L	
Identificateur du fournisseur initial	Can-Vet Animal Health Supplies Ltd. 61 Malcolm Rd, Guelph ON (Canada), N1K 1A7 Tél: (519)-822-5333	
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666	
Section 2. Identification des dangers		
Eléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)		
<p>Il est nocif d'avaler, d'inhaler ou de faire pénétrer ce produit dans la peau. Éviter tout contact du contenu avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver complètement à l'eau et au savon après la manutention du produit et avant de manger ou de fumer. Éviter toute respiration des émanations. Utilisez dans un endroit bien aéré. Porter un pantalon, un vêtement à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Cesser l'utilisation aux premiers signes d'irritation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Ne pas contaminer le fourrage, les aliments et litières. Ranger le produit dans son contenant loin des aliments et du fourrage. Ne pas utiliser dans les pièces de rangement de provision ou d'équipement destiné à l'exploitation apicole, ni dans les lieux de conservation et de traitement du lait.</p> <p>Toxique pour les oiseaux, la faune, les abeilles et les insectes utiles. Ce produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer toute source d'eau. Ce produit contient du distillat de pétrole à 99% (proportion par poids) qui a une toxicité modérée à élevée pour organismes aquatiques.</p>		
Autres dangers connus	Aucun	
Section 3. Composition/information sur les ingrédients		
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)
Pyrèthre	8003-34-7	0,1-1,0 %
Butoxyde de pipéronyle	51-03-6	0,5-1,5 %
Huile minérale	8042-47-5	95-100 %
Section 4. Premiers soins		
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.	
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.	
Voie cutanée		
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (15-20 minutes). En cas d'irritations cutanées: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.	
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.	
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie		
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)		
Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.		
Agents extincteurs appropriés et inappropriés		
En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction.		

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers			
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.			
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel			
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence			
Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).			
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage			
Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire			
Section 7. Manutention et stockage			
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention			
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.			
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités			
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.			
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle			
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)			
Limites d'exposition: CAS 8003-34-7 – ACGIH – TLV-TWA & PEL-TWA 5 mg/m ³ . CAS 64742-47-8 – ACGIH – TLV-TWA 200 mg/m ³			
Contrôles d'ingénierie appropriés			
Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.			
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle			
Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (impermeables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur	Liquide incolore	Tension de vapeur	Non disponible
Odeur	Inodore	Densité de vapeur	Plus lourde que l'air
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	0,865 g/mL
pH	Non disponible	Solubilité	Insoluble

Point de fusion/congélation	Non disponible	Non disponible Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	~315°C	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	~181°C	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporatio	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Autre	Aucune connue
Section 10. Stabilité et réactivité			
Réactivité			
Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
Stabilité chimique			
Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
Risque de réactions dangereuses			
Accumulation de vapeurs inflammables si on chauffe le produit.			
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)			
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.			
Matériaux incompatibles			
Matières comburantes; etc.			
Produits de décomposition dangereux			
Aucun connu			
Section 11. Données toxicologiques			
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)			
Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une légère irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.			
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques			
Irritation cutanée, rougeurs, douleurs; Irritation des yeux, rougeurs, larmoiements; Irritation des voies respiratoires, toux, souffle court, étourdissements, somnolence, nausées et maux de tête, etc...			
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)			
Sensibilisation cutanée – Aucune donnée disponible; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Système nerveux central; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Peu probable mais possible. Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.			
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL50 & CL50)			
CAS 8003-34-7 DL50 Oral - Rat - 200 mg/kg & DL50 Dermal - Lapin - 300 mg/kg; CAS 51-03-6 DL50 Oral - Rat - 200 mg/kg ETA non disponible dans ce document.			
Section 12. Données écologiques			
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)	Aucune donnée disponible pour ce produit. CAS 8003-34-7 Toxicité pour les poissons CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 0.05 mg/l - 96.0 h; Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 - Daphnia pulex (Daphnie) - 0.02 mg/l - 48 h; CAS 51-03-6 Toxicité pour le poisson Essai en dynamique CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - env. 6.12 mg/l - 96 h; Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques Essai en dynamique CE50 - Daphnia magna - env. 0.05 mg/l - 48 h; Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Toxicité pour les algues Inhibition de la croissance CE50r - Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum capricornutum) - env. 3.89 mg/l - 72 h; Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Toxicité pour les bactéries CE50 - Traitement des Boues - > 1,000 mg/l - 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209		
Persistance et dégradation	Aucune donnée disponible pour ce produit.		
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible pour ce produit.		
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible pour ce produit.		
Autres effets nocifs	Aucune donnée disponible		

Section 13. Données sur l'élimination	
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés	
Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.	
Section 14. Informations relatives au transport	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD	
UN1268; DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A.; CLASSE 3; GE III	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)	
UN1268; PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.; CLASS 3; PG III	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)	
UN1268; PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.; CLASS 3; PG III	
Précautions spéciales (transport/déplacement)	Peut aussi être expédié comme NON RÉGLEMENTÉ par voie terrestre conformément au TMD.
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Polluant marin (Butoxyde de pipéronyle)
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Possible
Section 15. Informations sur la réglementation	
Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD)
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
United States OSHA information: This product is regulated according to OSHA (29 CFR). United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3. National Fire Protection Association (NFPA): HEALTH: 1 FLAMMABILITY: 1 INSTABILITY: 0 SPECIAL HAZARDS: Refer to Section 2 & 3. HAZARD SCALE: 0 = Minimal 1 = Slight 2 = Moderate 3 = Serious 4 = Severe	
Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 09 mars 2020
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des	

matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.